

Dossier pédagogique

« Réfléchis avant de publier! »



Dossier pédagogique

« Réfléchis avant de publier ! »

Une édition de: Child Focus, Avenue Houba - de Strooper 292, 1020 Bruxelles
Auteur: Nel Broothaerts
Mise en page: inextremis.be, Daniel Cornelis (Child Focus)
Traduction: INES GALLE Traduction & interprétation - igtv.be

Co-funded by the European Union

Janvier 2010

Table des matières

Introduction	6
1. Dossier pédagogique «Réfléchis avant de publier!»	7
1.1 Objectif du dossier pédagogique	8
1.2 Contenu du dossier pédagogique	8
1.3 Un mot d'explication et quelques informations contextuelles ..	10
1.3.1 Child Focus et la sécurité sur Internet	10
1.3.2 Safer Internet Day	11
1.3.3 Les jeunes, Internet et la vie privée	11
1.4 Informations complémentaires	13
2. Méthodes	15
Thème 1: anonyme, personnel, privé, public,.....	16
1. L'agent secret Internet	16
2. Mon ami(e) sur le Net	17
3. L'anonymat	23
Thème 2: les identités virtuelles	26
1. Bien connaître ses amis	26
2. Que dire et à qui?	29
3. Quelles photos peut-on mettre en ligne?	33
Thème 3: les dérapages ne sont pas exclus... ..	35
1. Risqué ou pas?	35
2. Comment se protéger?	38
3. Connaître l'autre, c'est aussi pouvoir le blesser	43
3. Exercice récapitulatif	45



Introduction

De nos jours, Internet est omniprésent dans notre société et fait également partie intégrante de l'univers des enfants et des jeunes. Une évolution par ailleurs logique, compte tenu des innombrables possibilités et ressources offertes sur la Toile. Internet est par exemple une véritable mine d'informations et le moyen idéal pour se détendre ou communiquer avec ses amis. Ce formidable outil comporte cependant des facettes moins reluisantes et des risques souvent sous-estimés des jeunes. Il est dès lors essentiel de les former à une utilisation sûre et responsable d'Internet. Les parents, mais aussi l'école ont un grand rôle à jouer dans l'éducation à ce média. Les enseignants reçoivent de plus en plus de demandes en ce sens mais ne savent pas toujours comment aborder concrètement le sujet dans le cadre des cours. Child Focus a donc conçu ce dossier pédagogique à leur intention, à l'occasion du Safer Internet Day (« Journée pour un Internet plus sûr ») 2010.

Les jeunes prennent souvent leurs amis pour principale référence. Ils ont toujours quelque chose à leur raconter et Internet constitue un moyen très pratique à cet égard, car il permet de rester constamment en contact. Les jeunes ont découvert le formidable pouvoir de communication d'Internet et y ont recours de façon intensive pour discuter avec leurs amis, faire de nouvelles connaissances, se présenter au reste du monde. D'où l'importance de la notion de « protection de la vie privée ». Or les jeunes ne s'attardent généralement pas assez sur cette question dès qu'il s'agit d'Internet. Ils sont souvent peu conscients de la dimension publique d'Internet et se mettent trop rapidement à nu (parfois au sens littéral du terme).

Ce dossier pédagogique vous aide à aborder le thème de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel avec vos élèves. À travers différentes méthodes, vous pouvez consacrer un ou plusieurs cours à cette thématique.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès!



1. Dossier pédagogique
**« Réfléchis avant
de publier! »**



post

1. DOSSIER PÉDAGOGIQUE | Réfléchis avant de publier

1.1 Objectif du dossier pédagogique

La protection de la vie privée et des données à caractère personnel est essentielle dans notre société actuelle. Des codes d'éthique et de lois ont été édictés pour protéger ce droit. Personne ne souhaite en effet que des données hautement personnelles soient diffusées à la ronde. Personne, y compris les enfants et les adolescents. Pourtant, ces derniers ne prennent souvent pas assez de précautions à l'égard d'Internet. Ils fournissent trop rapidement des informations telles que leurs nom, prénom, adresse ou âge lorsqu'ils créent une adresse e-mail ou participent à l'un ou l'autre concours. S'ils possèdent un profil sur Netlog, Facebook ou un autre site de réseau social, ils ont en outre tendance à divulguer de nombreuses données à caractère personnel et à mettre en ligne des photos sans se soucier de l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes. Ces informations sont souvent accessibles à tout un chacun, aussi à des personnes animées de mauvaises intentions, qui peuvent tenter de leur nuire. Les jeunes ne réfléchissent souvent pas au fait que, si quelqu'un connaît leur nom et l'endroit où ils habitent, il peut aisément retrouver leur adresse et venir subitement frapper à leur porte.

Les entreprises se servent elles aussi habilement de ces informations. Nombre d'entreprises et de réseaux sociaux partent du principe que vous communiquez volontairement ces données personnelles et qu'elles sont donc autorisées à en faire un usage commercial sans demander votre autorisation préalable. Les enfants et les adolescents deviennent par conséquent très vulnérables.

Il est crucial d'encourager les jeunes à réfléchir à l'importance de leur vie privée et aux meilleurs moyens de la protéger. Ce dossier pédagogique contient plusieurs méthodes utiles pour vous aider à consacrer un ou plusieurs cours à ce thème. L'accent est mis sur la participation active des jeunes. « Réfléchis avant de publier! » fait aussi bien référence à la protection des données personnelles qu'à la prévention du cyberharcèlement. Vous constaterez que chaque méthode repose avant tout sur la discussion et l'échange d'idées. En travaillant et en réfléchissant ensemble, les jeunes se livrent à des échanges d'idées fructueux et envisagent la question sous de nouveaux angles. En tant qu'enseignant, vous jouez principalement un rôle de soutien : vous offrez aux élèves une plateforme adaptée à une réflexion collective, proposez des thèmes et des pistes de réflexion et les incitez à poser les bonnes questions.

1.2 Contenu du dossier pédagogique

Les dix méthodes du dossier pédagogique sont complémentaires et dépourvues d'ordre chronologique précis. À vous de choisir les méthodes les plus appropriées, pour vous et votre classe, en fonction du temps que vous voulez consacrer à tel ou tel thème. Vous constaterez également que les exercices se chevauchent parfois sur le plan du contenu, ne vous en inquiétez pas : cette répétition garantit le bon ancrage des connaissances. Pour terminer votre (série de) cours, vous pouvez proposer l'exercice récapitulatif à vos élèves. Via cette séance de brainstorming, vous vous assurerez que les élèves ont assimilé les « consignes de sécurité » essentielles.



Thème 1 : anonyme, personnel, privé, public

Lorsqu'ils surfent, chattent, créent et actualisent un profil ou un blog, les internautes fournissent une multitude d'informations personnelles, parfois volontairement, parfois pas. Cela ne pose pas de problème en soi, mais il arrive aussi que certaines limites soient transgressées. Les jeunes sous-estiment souvent le caractère public d'Internet. Après tout, ce n'est pas pour rien que ce dernier porte aussi le nom de « WORLD-wide web » (Toile mondiale).

1. L'agent secret Internet

Cet exercice démontre que l'on peut trouver beaucoup d'informations nous concernant sur Internet. Nous en avons publié certaines, d'autres ont été mises en ligne par des tiers. Un exercice utile pour « ouvrir les yeux » ...

2. Mon ami(e) sur le Net

Lorsque les jeunes font la connaissance d'autres personnes sur le Net, cette relation évolue généralement selon plusieurs étapes. Lors de la première étape, ils échangent par exemple leurs adresses e-mail, puis les données de leurs profils, leurs coordonnées et des photos. Cette méthode a pour but de sensibiliser les élèves aux informations qu'ils révèlent en chattant.

3. L'anonymat

Ce jeu de rôles présente les avantages et les inconvénients de l'anonymat sur Internet.

Thème 2 : les identités virtuelles

Je suis moi, tu es toi. Ou pas toujours ? En réalité, nous nous présentons de façon différente selon la personne que nous avons en face de nous. Ce qui signifie aussi que tout le monde n'a pas le droit de tout savoir à notre sujet. Les jeunes doivent apprendre à faire cette distinction afin de mieux protéger leur vie privée.

1. Bien connaître ses amis

Dans cet exercice, les élèves apprennent à faire la distinction entre une identité/image virtuelle et réelle. Il est si facile de mentir sur Internet !

2. Que dire et à qui ?

Cette approche en deux parties invite les élèves à réfléchir à leurs contacts en ligne et aux informations qu'ils leur dévoilent. Les élèves se familiarisent avec la notion de « protection de la vie privée ».

3. Quelles photos peut-on mettre en ligne ?

Nous expliquons les « règles relatives à la publication de photos » à l'aide d'exemples concrets.



Thème 3: les dérapages ne sont pas exclus...

Ne pas protéger suffisamment sa vie privée, c'est courir le risque de devoir faire face à des surprises désagréables. Il s'agit donc de trouver le juste équilibre entre la nécessité de protéger sa vie privée, d'une part, et de donner une dimension personnelle à ses échanges en ligne, d'autre part.

1. Risqué ou pas ?

Cette approche s'attarde sur le « rôle » actif que jouent les jeunes dans une série de situations à risque. En protégeant sa vie privée, on peut s'éviter bien des ennuis.

2. Comment se protéger ?

Sur la base de divers témoignages, les élèves comprennent mieux les risques de non-respect de la vie privée. Ils cherchent activement des moyens permettant d'éviter et de résoudre certaines situations difficiles.

3. Connaître l'autre, c'est aussi pouvoir le blesser

Ce jeu de rôles s'intéresse au lien entre vie privée et cyberharcèlement. Les élèves doivent présenter des arguments pour établir la différence entre la taquinerie et le harcèlement, entre ce qui est amusant et blessant.

1.3 Un mot d'explication et quelques informations contextuelles

1.3.1 Child Focus et la sécurité sur Internet

Child Focus, la Fondation pour Enfants Disparus et Sexuellement exploités, a pour mission de combattre et d'empêcher les phénomènes de disparition et d'exploitation sexuelle d'enfants.

Internet et les autres technologies de l'information et de la communication (TIC) sont extrêmement utiles, tant dans le cadre scolaire que dans la sphère privée. Parallèlement à ces applications positives, ces technologies comportent aussi, malheureusement, des risques d'exploitation et d'abus, qui s'incarnent notamment dans la diffusion en ligne d'images d'enfants sexuellement abusés. Aussi Child Focus mène-t-elle depuis l'an 2000 diverses initiatives destinées à faire du Web un univers sûr.

Le site clicksafe.be de Child Focus offre par exemple une foule de conseils pour promouvoir une utilisation sûre d'Internet et d'autres technologies en ligne. clicksafe.be analyse les interactions entre les jeunes internautes sous un angle positif mais réaliste, avec une attention particulière pour le cyberharcèlement et les comportements sexuels déplacés. Child Focus souhaite rester informée des technologies populaires auprès des jeunes et leur apprendre à les utiliser d'une manière sûre et responsable. La responsabilisation est l'élément clé de cette démarche : parents, enseignants, enfants et adolescents sont confrontés à leurs propres possibilités et responsabilités en la matière. Cet objectif de prévention s'associe à la lutte contre les images d'abus sexuels d'enfants sur Internet que mène Child Focus via son point de contact citoyen stopchildporno.be.



1.3.2 Safer Internet Day

Le Safer Internet Day a lieu chaque année, au début du mois de février. L'appellation est suffisamment parlante: cette journée européenne a été créée pour attirer l'attention sur les campagnes de prévention chargées de promouvoir une utilisation sûre et responsable des technologies en ligne et du GSM.

Chapeauté par la Commission européenne, le Safer Internet Day est organisée dans toute l'Europe par les membres d'INSAFE, un réseau européen de plates-formes de sensibilisation à l'utilisation sûre et responsable des technologies en ligne et du GSM par les enfants et les adolescents. Compte tenu de son expertise en la matière, Child Focus est le point de contact belge pour la Commission européenne, membre d'INSAFE et assume par conséquent la coordination du Safer Internet Day en Belgique.

Organisée le 9 février 2010, le Safer Internet Day a pour thème «Réfléchis avant de publier!». Nous voulons sensibiliser les enfants, les adolescents et les personnes responsables de leur éducation afin qu'ils réalisent combien il est important de bien réfléchir avant de publier des informations, des photos, des vidéos...

1.3.3 Les jeunes, Internet et la vie privée

Nul ne le contestera: Internet a désormais une (grande) place dans notre vie quotidienne. Chacun de nous utilise l'ordinateur ou Internet comme un outil destiné à se simplifier la vie ou à la rendre plus agréable, tout simplement. Les enfants et les adolescents l'ont très bien compris. Comme c'est souvent le cas dès qu'il est question d'évolution et de progrès, ils sont les plus rapides à sauter dans le train. Les enfants sont en effet curieux, avides de découvrir et de maîtriser en détail les nouveautés qui s'offrent à eux. C'est souvent par le jeu qu'ils en découvrent – très vite – les possibilités infinies. Alors que les adultes peinent encore à maîtriser la nouveauté, les jeunes apparaissent déjà comme des spécialistes en la matière. Prenons l'ordinateur: leurs parents et leurs professeurs ont grandi sans ordinateur à la maison. Les enfants et les adolescents d'aujourd'hui sont en revanche nés dans un monde dans lequel les ordinateurs et l'Internet sont omniprésents. Ces technologies sont un fait, voire une certitude dans leur existence, et ils ne peuvent plus imaginer de devoir s'en passer.

Pas moins de **96% des 12-18 ans** en Belgique utilisent Internet. Ces jeunes surfent fréquemment et de façon intensive, avec une moyenne de deux heures par jour. Plus ils ont de temps libre (week-ends, congés scolaires), plus ils sont en ligne¹. L'intensité de l'usage d'Internet est aussi fonction de l'âge: elle augmente jusqu'à l'âge de 15 ans, pour diminuer ensuite. Jusqu'à 15 ans en effet, peu de jeunes sont autorisés à sortir, de sorte qu'Internet est le moyen idéal pour **communiquer** avec leurs amis. Ils découvrent le pouvoir de communication d'Internet dès l'âge de 10 ans. L'interaction avec leurs congénères devient alors la motivation première pour se connecter². Les filles, surtout, utilisent d'abord Internet pour entretenir leurs contacts sociaux. Les garçons préfèrent quant à eux surfer pour se détendre et rechercher des informations³. Le **chat** est le canal de communication le plus populaire, avec 95 % d'utilisateurs parmi les adolescents belges¹.

72 % des Belges de 15 ans et plus ont un profil sur un site de réseau social, mais un grand nombre d'adolescents plus jeunes ont aussi un **profil** sur Netlog ou Facebook par exemple. Ce profil contient diverses informations à leur sujet, qu'ils souhaitent partager

¹ Bauwens, J., Pauwels, C., Lobet-Maris C., Pouillet, Y., Walvrave, M. (2009). Cyberteens, cyberrisks, cybertools. Tieners en ICT, risico's en opportuniteiten. Gent: Academia Press.

² Poot, J. (2007). Veilig online. Tips voor veilig ICT-gebruik op school. Brussel: Vlaamse Overheid.

³ De Moor, S., Dock, M., Gallez, S., Lenaerts, S., Schöller, C. & Vleugels, C. (2008). Progr. Samenleving en Toekomst Eindverslag – deel Synthese van het onderzoek. Brussel: FOD Wetenschapsbeleid.



avec d'autres: leurs centres d'intérêt, leurs passions, des photos, des vidéos,... Le profil est ainsi le reflet de leur personnalité. Les jeunes apprécient surtout les sites de réseaux sociaux parce qu'ils peuvent lier leur profil à celui de leurs amis, qui sont immédiatement informés de la moindre modification apportée à ce profil. Le nombre d'amis est aussi considéré comme un baromètre de popularité: le degré de popularité se mesure au nombre de demandes d'amis désireux de lier leur profil au vôtre et aux réactions suscitées par vos photos ou messages.

Les profils constituent le problème majeur en matière de protection de la vie privée. Les jeunes y mentionnent souvent beaucoup trop d'informations personnelles (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone...). Des informations que tout un chacun peut généralement consulter, utiliser ou détourner comme il le veut. Car la plupart du temps, les jeunes n'utilisent pas – ou le font de manière insuffisante – les paramètres de protection proposés par les sites de réseaux sociaux. Ce constat est encore plus vrai pour les photos. Certains jeunes publient des photos très provocantes d'eux-mêmes. Cette attitude est liée au processus d'évolution qui caractérise l'adolescence: les jeunes grandissent et découvrent qui ils sont en observant les réactions des autres à leur égard. Ces photos peuvent néanmoins attirer des personnes moins bien intentionnées. Souvent, les jeunes mettent aussi sur le profil des photos (d'eux-mêmes en compagnie) d'autres personnes. Ce faisant, ils ne tiennent pas compte du « droit à l'image », c'est-à-dire le droit de chacun de décider si une photo ou une vidéo où il est clairement reconnaissable peut ou non être publiée. En principe, il faut donc toujours demander l'autorisation de la personne concernée avant de publier sa photo sur un profil.

De plus en plus souvent, les jeunes s'envoient aussi **des photos et des vidéos** par e-mail ou SMS. Il s'agit généralement de vidéos amusantes et innocentes, mais une fois encore, les dérapages ne sont pas exclus. Certains envoient ainsi des photos ou des vidéos « croustillantes » à leur petit(e) ami(e). Ce comportement est lié à la curiosité normale que les adolescents portent au corps de l'autre (autrefois, on « jouait au docteur »). Ces images peuvent néanmoins être transférées aisément à des tiers ou être utilisées contre leur gré. D'autres jeunes font également circuler délibérément des images blessantes à des fins de cyberharcèlement.

Bien communiquer en ligne n'est donc pas toujours évident. Les règles de communication sont aussi légèrement différentes, à cause du caractère virtuel d'Internet, qui crée une impression de plus grande « distance ». Les jeunes n'y prêtent pas suffisamment attention, ce qui peut donner lieu à certains **comportements à risque**. La communication trop rapide d'informations personnelles constitue le comportement à risque le plus fréquent. Ensuite, les jeunes encourent le risque d'être confrontés à des contenus en ligne pornographiques ou violents. Le cyberharcèlement arrive en troisième position, suivi par la réception de remarques à caractère sexuel indésirables. Donner rendez-vous à une connaissance en ligne est le risque le moins fréquent⁴.

Nombre de comportements à risque sont liés à la protection de la vie privée. Voici quelques exemples de comportements à risque fréquents⁵:

- **Communiquer des données personnelles:** en ligne, les jeunes confient plus facilement certaines informations que d'autres. Près de 80 % transmettent des données concernant leur profil (comme le sexe et l'âge). L'échange de photos (35 %) et de vidéos (10 %) d'eux-mêmes est moins fréquent. Quant aux coordonnées, elles sont manipulées avec une plus grande prudence: 95 % des jeunes ne communiquent pas leur adresse, 70 % ne donnent pas leur numéro

4 Livingstone, S. & Haddon, L. (2009) EU Kids Online: Final Report. Londen: EU Kids Online.

5 Bauwens, J., Pauwels, C., Lobet-Maris C., Pouillet, Y., Walvrave, M. (2009). Cyberteens, cyberrisks, cybertools. Tieners en ICT, risico's en opportuniteten. Gent: Academia Press.



de GSM et 55 % ne dévoilent pas leur adresse électronique. On observe en outre une différence de comportement entre filles et garçons : les premières ont tendance à communiquer des données concernant leur profil, alors que les garçons révèlent plus rapidement leurs coordonnées et des informations permettant de les identifier physiquement.

- **Transmission de matériel visuel :** les jeunes ne se rendent souvent pas compte que les images d'une webcam peuvent être enregistrées ou sauvegardées d'une simple pression sur le bouton «Print Screen». Un peu plus d'un jeune sur 10 (13,3 %) a déjà été filmé ou photographié à son insu, et ces images ont ensuite été diffusées en ligne⁴. De même, les jeunes sont trop peu conscients que les photos de nus transmises à leur ami(e) peuvent être utilisées à mauvais escient, lorsque cette relation amoureuse prend fin par exemple.
- **Chatter avec des inconnus :** la moitié des jeunes (52 %) châtent parfois avec des personnes qu'ils connaissent uniquement via Internet et discutent aussi de sujets intimes. 33 % ont déjà eu affaire à un partenaire de chat qui mentait sur son identité. Dans 32 % des cas, il s'agissait d'un adulte qui se faisait passer pour un jeune. Les jeunes utilisent souvent la webcam comme un instrument de contrôle pour se faire une image, au propre comme au figuré, de la personne qui se trouve derrière l'écran.
- **Cyberharcèlement :** 34 % des jeunes ont déjà été harcelés via Internet ou le GSM. Il y a souvent une forte corrélation entre le cyberharcèlement et la protection de la vie privée. Le harcèlement prend le plus souvent la forme d'e-mails ou de SMS indésirables (45,5 % des jeunes). Un sur cinq a déjà été confronté au piratage de sa boîte de courrier électronique ou de son compte MSN et l'auteur des faits avait modifié le mot de passe ou envoyé des messages aux contacts de la victime (16,5 %). Ces résultats étonnants s'expliquent en partie par le fait que les adolescents ne prennent pas toujours les précautions requises quant à leur mot de passe. 43,7 % d'entre eux ont ainsi déjà dévoilé le mot de passe de leur adresse électronique ou compte MSN à un(e) ami(e). Les jeunes se montrent aussi plus audacieux sur le Net que dans la réalité. Le caractère anonyme d'Internet facilite également le harcèlement. Par conséquent, la devise « Réfléchis avant de publier ! » est riche de sens.

1.4 Informations complémentaires

Parallèlement au dossier pédagogique, vous pouvez travailler sur cette thématique avec vos élèves en explorant d'autres voies. Pour amorcer un débat ou une discussion en classe de façon ludique, rien ne vous empêche de diffuser une brève vidéo et d'inviter ensuite les élèves à donner leur avis. Vous trouverez sur clicksafe.be une série de vidéos traitant de la protection de la vie privée.

Le site clicksafe.be propose des informations complémentaires sur l'utilisation sûre et responsable d'Internet et du GSM. Vous y trouverez aussi des dossiers spécifiques consacrés au cyberharcèlement et à la « sexualité et Internet », ainsi que du matériel pédagogique concret pour aborder le sujet.

La Commission de la protection de la vie privée a également créé un site web destiné à sensibiliser les jeunes en leur faisant prendre conscience du rôle actif qui leur incombe dans la protection de leur vie privée : jedecide.be



2. Méthodes

« Réfléchis avant
de publier! »



post

2. MÉTHODES | Réfléchis avant de publier

Thème 1 : anonyme, personnel, privé, public,...

1. L'agent secret Internet



Objectif

- Les élèves prennent conscience des flux d'information.
- Les élèves prennent conscience du caractère public d'Internet.



Méthode de travail

- Faites travailler les élèves en duos, en essayant d'associer des enfants qui se connaissent moins bien. Pour cet exercice, il est préférable que de bons amis ne travaillent pas ensemble.
- À la maison :
 - Demandez aux élèves de se glisser dans la peau d'un détective privé et de récolter le plus d'informations possibles sur leur partenaire. Pour cette mission, ils ne peuvent se servir que d'Internet. Astuce : pour rechercher le nom de quelqu'un à l'aide d'un moteur de recherche, tapez de préférence le prénom et le nom entre guillemets – par exemple. « Maxime Lejeune ».
 - Demandez aux élèves de rédiger un rapport le plus complet possible sur leur « cible ». Ce rapport doit contenir des captures d'écran ou des liens renvoyant aux sites Web sur lesquels ils ont trouvé ces informations.
- En classe :
 - Recomposez les duos et demandez-leur de lire leurs rapports.
 - Discussion de groupe :
 - As-tu mené ta mission de détective a bien ? As-tu réussi à découvrir des choses que tu ignorais à propos de ta « cible » ?
 - Ton partenaire est-il parvenu à recueillir des informations dont tu ignorais la présence sur Internet ?



Pour l'enseignant

- Les informations qui figurent dans des profils Netlog ou Facebook par exemple doivent être bien protégées. Apprenez aux élèves à configurer tous les paramètres de sécurité destiné à protéger la vie privée afin que seuls leurs amis soient autorisés à voir toutes ces informations et photos. Quand on sait que les jeunes ont souvent 100 ou 200 amis, qui ont eux-mêmes 100 à 200 amis, le groupe des « amis d'amis » représente un très grand nombre de personnes.
- Si quelqu'un publie des informations vous concernant sans demander votre autorisation, vous avez le droit de contacter l'administrateur du site en lui demandant de supprimer l'information. Cette mesure vaut aussi pour les photos, en vertu du « droit à l'image ».



2. Mon ami(e) sur le Net



Objectif

- Les élèves ont conscience des différences entre l'amitié dans la vraie vie et l'amitié sur Internet.
- Les élèves savent jusqu'où ils peuvent aller dans la communication d'informations personnelles lorsqu'ils chattent sur le Net et sont conscients des risques liés à l'utilisation d'une webcam.



Méthode de travail

- Divisez la classe en groupes de 4-5 élèves et distribuez à chaque groupe une copie du fiche de travail sur lequel vous allez travailler.
- Expliquez qu'il s'agit de l'histoire d'un garçon et d'une fille qui se rencontrent via Internet. Demandez-leur de discuter des fiches dans l'ordre chronologique, en se demandant ce qu'ils auraient fait dans la même situation.
 - Aurai-ils donné leur adresse e-mail ? Pourquoi (pas) ?
 - Mentionneraient-ils leurs nom, âge, domicile, hobbies sur Internet ? Pourquoi (pas) ?
 - Donneraient-ils leurs adresse et numéro de téléphone ? Pourquoi (pas) ?
 - Enverraient-ils des photos ? Pourquoi (pas) ?
 - Et la webcam ? Connaissent-ils les astuces pour en faire bon usage ?
 - Fixeraient-ils rendez-vous à un(e) ami(e) rencontré(e) sur le Net ? Pourquoi (pas) ? Quels conseils donneraient-ils à funnybunny et naughtyboy ?
- Discutez des conclusions avec toute la classe. Inscrivez les conclusions et les conseils les plus importants au tableau. Faites des liens avec la vie réelle. Si quelqu'un vous demande quelque chose sur Internet (une adresse e-mail, une photo,...), demandez-vous si vous donneriez cette information à quelqu'un que vous croisez en rue. Si vous ne le feriez pas dans la réalité, il est préférable de ne pas le faire non plus sur Internet. Même remarque pour la webcam : ne faites jamais ce que vous ne feriez pas devant un inconnu dans la rue.



Matériel

- Fiche de travail



Pour l'enseignant

1. En principe, donner son adresse e-mail à quelqu'un n'est pas vraiment dangereux. Pas même si la personne qui la demande veut figurer sur votre liste de contacts MSN. Une adresse e-mail est certes quelque chose de personnel mais elle ne fournit pas d'informations détaillées à votre sujet, du moins si vous choisissez une adresse sûre. Une adresse sûre ne révèle pas si vous êtes un garçon ou une fille et ne comprend pas votre « vrai nom ». Mieux vaut cependant n'accepter dans sa liste de contacts MSN que les personnes qu'on connaît réellement.





2. N'importe qui peut consulter les informations reprises sur un profil. Des gens que vous ne connaissez pas peuvent ainsi réussir à apprendre bien des choses à votre sujet. Et ils peuvent utiliser ces informations comme bon leur semble. Réfléchissez donc bien à ce que vous voulez ou non dire de vous sur Internet. Il n'y a évidemment rien de mal à parler un peu de vous, de vos passe-temps ou de vos centres d'intérêt par exemple. Mais soyez prudents avec vos données personnelles (votre nom ou l'endroit où vous habitez). Vous pouvez, au bout d'un certain temps, les communiquer à des personnes avec lesquelles vous chattez depuis longtemps et que vous connaissez un peu, mais si vous placez ces informations sur votre profil, tout le monde peut y avoir accès.

3. Donner son adresse postale est un peu risqué. Si quelqu'un vous ennuie et si vous le bloquez sur MSN, il sait néanmoins où vous habitez.

4. Donner son numéro de GSM n'est pas sans risque. Il s'agit d'une information hautement personnelle dont l'autre peut se servir. C'est un peu comme donner son adresse postale : si quelqu'un vous importune via GSM, il est beaucoup plus difficile de l'en empêcher et de rompre le contact.

5. Vous pouvez bien entendu montrer de chouettes photos à vos amis, mais l'envoi de photos via Internet est toujours un peu risqué. On ne sait jamais ce que l'autre fera des photos : il peut les retoucher ou les publier sur Internet. Les photos disent parfois beaucoup à votre sujet et les photos provocantes n'ont pas leur place sur Internet. Faites également très attention aux photos que vous publiez sur votre profil, car tout le monde peut les voir, même les gens que vous n'avez pas ajoutés à vos contacts.

6. Une webcam peut être dangereuse. Une webcam est une caméra. Votre interlocuteur et vous pouvez vous voir, mais il faut aussi savoir qu'il peut prendre des photos et des vidéos de vous et les enregistrer à votre insu. Il peut ensuite les retravailler ou les diffuser sur Internet. Ne faites donc jamais devant une webcam ce que vous ne feriez pas en public. La personne qui se trouve de l'autre côté de la webcam peut aussi vous montrer des choses que vous préféreriez ne pas voir. Mieux vaut donc n'utiliser une webcam qu'avec les personnes que vous connaissez réellement et en qui vous avez confiance.

7. En principe, il n'y a rien de mal à donner rendez-vous à quelqu'un mais cette rencontre peut être dangereuse car vous n'êtes jamais sûr à 100 % de la personne qui se trouve en ligne de l'autre côté. Attendez donc un certain temps avant d'accepter de rencontrer la personne avec qui vous chattez : plus vous chattez longtemps avec quelqu'un, plus les conversations deviennent honnêtes et sincères. Il faut aussi faire attention à plusieurs éléments si vous convenez d'un rendez-vous. Discutez-en avec vos parents et emmenez un(e) ami(e) avec vous. Choisissez comme lieu de rendez-vous un endroit public fort fréquenté, une rue commerçante par exemple. Si quelque chose ne se passe pas comme prévu, il y aura toujours quelqu'un à proximité qui pourra vous aider.

Cet exercice est développé par Lynn Sagerman est fait partie du dossier pédagogique « Connected » (Sensoa, 2010).





Fiche de travail

1. Deux personnes se rencontrent sur un forum. Leurs surnoms sont Funnybunny et Naughtyboy. Funnybunny demande sur le forum si quelqu'un a envie de discuter. Naughtyboy est partant et commence à chatter avec elle en privé.

http://irc.../?interface=ie&Nickname=dan02&Channel=%23

<Naughtyboy> hey funnybunny, tout baigne ?

<Funnybunny> oui, mais je m'ennuie un peu.

<Naughtyboy> oups, comment ça se fait ? On est quand même en congé...

<Funnybunny> oui, mais bon, il fait trop mauvais et ma meilleure amie est en voyage.

<Naughtyboy> dis, tu n'as pas envie qu'on continue à papoter sur MSN ? C'est plus facile. Tu ne t'ennuieras plus, promis ! ;-) Je peux avoir ton e-mail ?

Funnybunny donne son adresse e-mail car elle trouve aussi beaucoup plus amusant de discuter via MSN. Elle promet de revenir sur MSN le lendemain.

Qu'en penses-tu ?

- ❖ Donner son adresse e-mail n'a rien de dangereux.
- ❖ Une adresse e-mail, c'est quand même personnel, je ne la donnerais pas à n'importe qui.

2. Le lendemain, Naughtyboy se connecte sur MSN. Funnybunny n'est pas encore en ligne, mais Naughtyboy est très curieux et consulte donc son profil sur MSN. Il découvre très rapidement que Funnybunny est en réalité Marine Legrand, qu'elle a 11 ans et vit à Waterloo. Elle aime lire et faire du shopping, écoute du R&B et joue au volley-ball.

Naughtyboy trouve très amusant de savoir autant de choses sur Funnybunny. Mais pour sa part, il n'aurait jamais placé tant d'informations le concernant sur Internet.

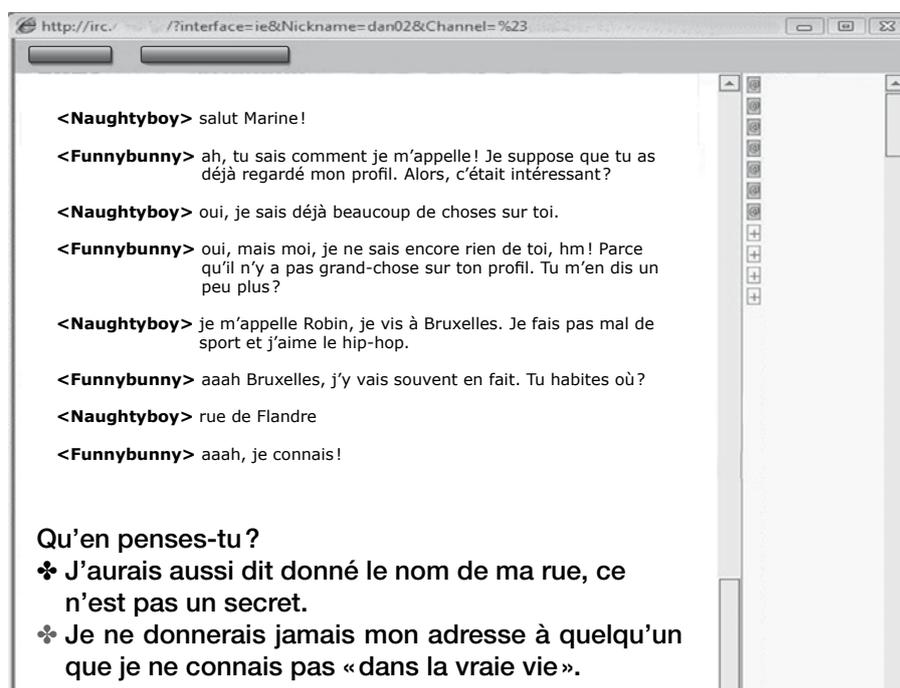
Qu'en penses-tu ?

- ❖ Il n'y a rien de mal à donner beaucoup d'informations sur soi sur MSN.
- ❖ C'est tout de même un peu risqué de mentionner sur Internet son nom et l'endroit où l'on vit.

Status



3. Funnybunny se connecte sur MSN...

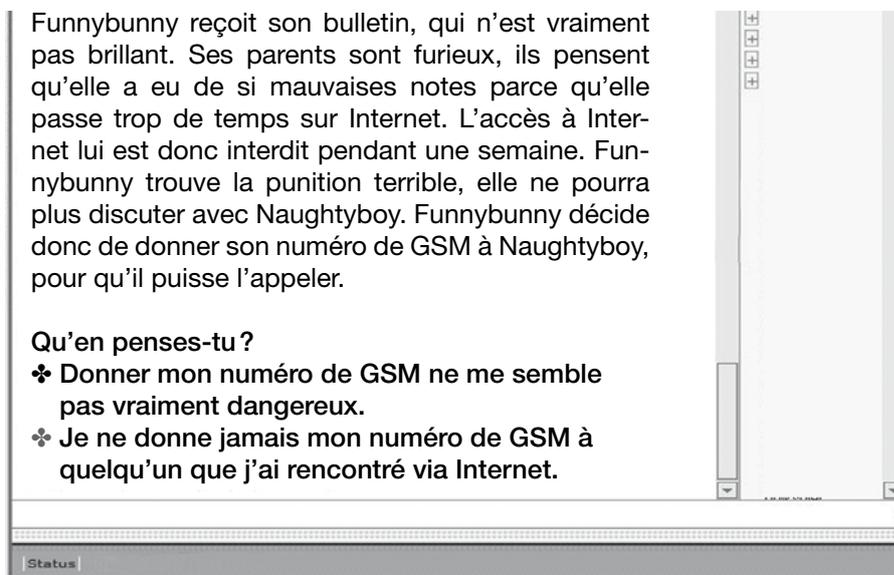


4. Funnybunny et Naughtyboy discutent sur MSN presque tous les soirs. Parfois, ils passent trois heures à chatter sans même s'en rendre compte. Tous deux attendent ce moment avec de plus en plus d'impatience.

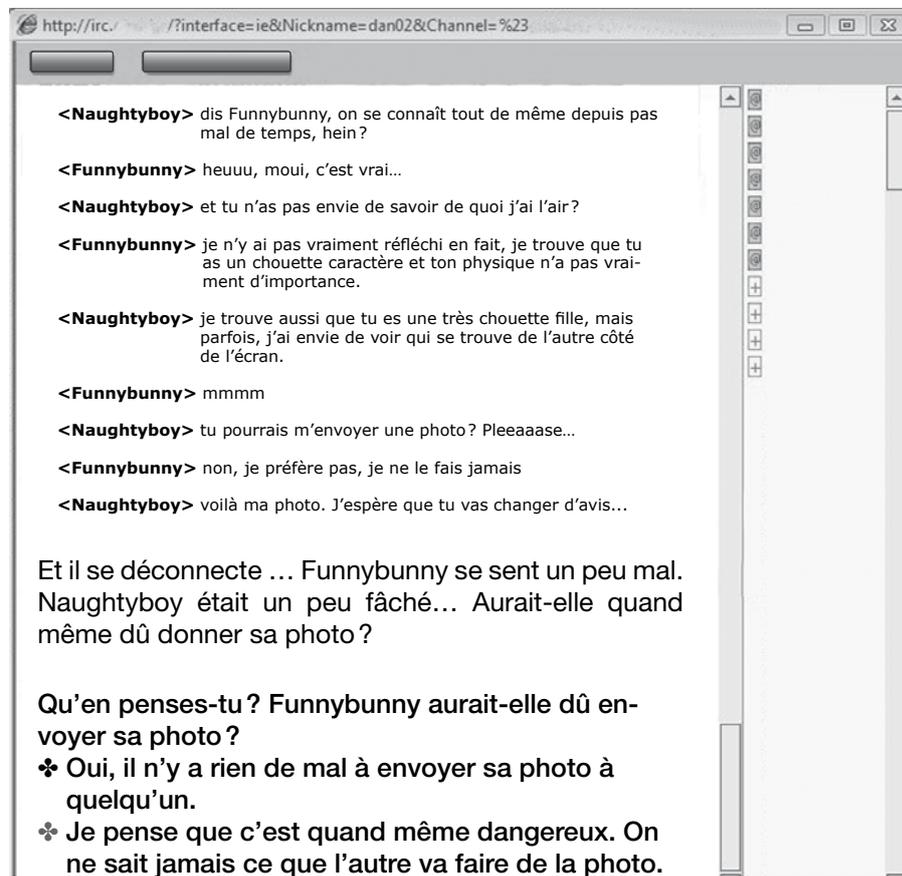
Funnybunny reçoit son bulletin, qui n'est vraiment pas brillant. Ses parents sont furieux, ils pensent qu'elle a eu de si mauvaises notes parce qu'elle passe trop de temps sur Internet. L'accès à Internet lui est donc interdit pendant une semaine. Funnybunny trouve la punition terrible, elle ne pourra plus discuter avec Naughtyboy. Funnybunny décide donc de donner son numéro de GSM à Naughtyboy, pour qu'il puisse l'appeler.

Qu'en penses-tu ?

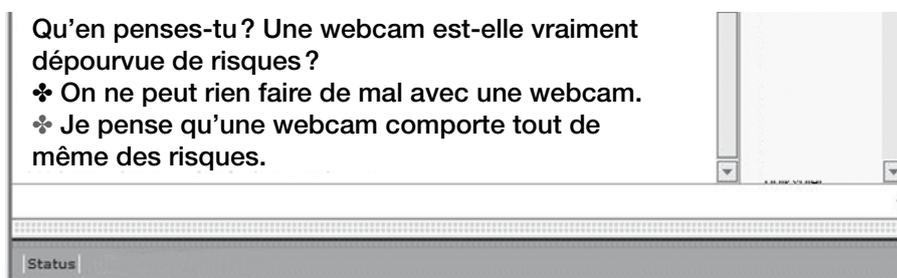
- ❖ Donner mon numéro de GSM ne me semble pas vraiment dangereux.
- ❖ Je ne donne jamais mon numéro de GSM à quelqu'un que j'ai rencontré via Internet.



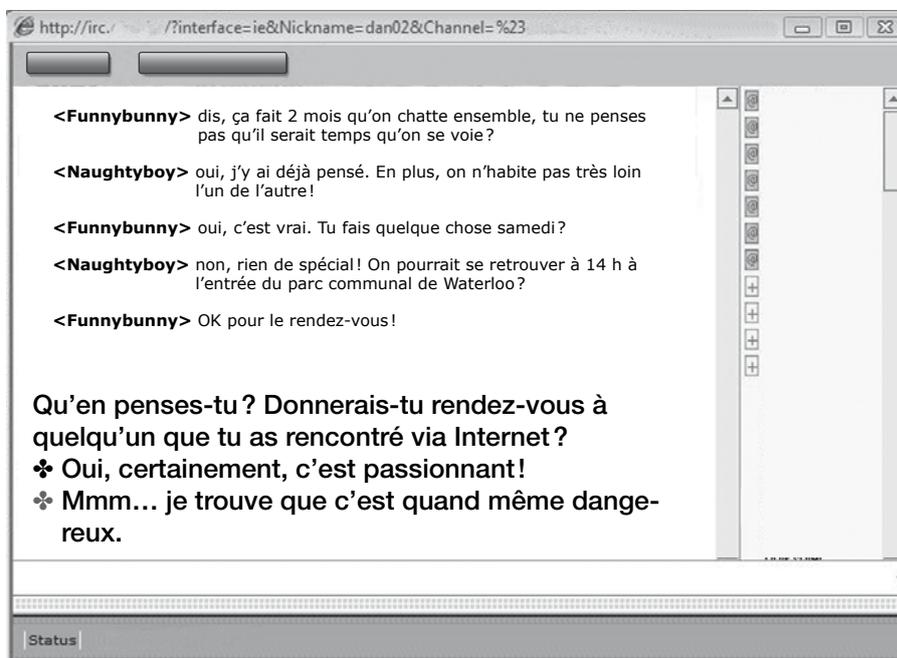
5. La semaine de punition est terminée. Naughtyboy a appelé Funnybunny quelques fois. Au téléphone aussi, le contact est très vite bien passé. Funnybunny lui fait de plus en plus confiance et raconte de plus en plus de choses sur elle-même. Quelques jours plus tard...



6. Funnybunny n'a plus de nouvelles de Naughtyboy depuis quelques jours. Elle commence à s'inquiéter. Peut-être aurait-elle dû lui envoyer sa photo... Sa meilleure amie est de retour et lui lance: « Tu n'as qu'à acheter une webcam ! Tu ne risques rien. »



7. Funnybunny a acheté une webcam. Naughtyboy en avait déjà une. Maintenant, ils peuvent donc se parler, mais aussi se voir. Ils continuent à chatter pendant quelques semaines encore et leur amitié devient de plus en plus forte...



3. L'anonymat



Objectif

- Les élèves perçoivent les avantages et les inconvénients de l'anonymat sur Internet.



Méthode de travail

- Première partie :
 - Demandez aux élèves s'ils connaissent la signification d'« anonymat ». Si pas, vous pouvez éventuellement faire le lien avec des fictions comme Harry Potter, qui se rend invisible en portant une bague. Le fait d'être « anonyme » signifie aussi que personne ne sait réellement qui vous êtes, comme si vous étiez invisible. On ne voit pas l'action de quelqu'un, mais seulement son résultat.
 - En guise « d'exercice d'échauffement », demandez aux élèves ce qu'ils aimeraient faire s'ils étaient invisibles. Peut-on établir un lien avec Internet ?
- Deuxième partie : jeu de rôles
 - Attribuez un point de vue à trois coins de la classe : d'accord, pas d'accord, neutre. Dans chaque coin, accrochez une pancarte avec l'avis correspondant.
 - Lisez l'affirmation à voix haute. Ne donnez pas d'explications supplémentaires.
 - Les élèves choisissent de se placer dans tel ou tel coin selon qu'ils adhèrent ou non à l'affirmation.
 - Quand tous ont trouvé leur place, demandez-leur pourquoi ils ont choisi ce coin de la classe. Les élèves qui veulent changer de place sur la base des arguments échangés peuvent le faire.
- Mieux vaut appliquer cette méthode dans un local offrant une liberté de mouvement suffisante. Si c'est impossible, vous pouvez choisir la variante plus « tranquille » en distribuant une carte rouge, verte et blanche à chaque élève. Après avoir entendu l'affirmation, les élèves qui sont d'accord brandissent la carte verte. La carte rouge indique leur désaccord et la blanche, leur neutralité à ce sujet.
- Affirmations :
 - L'anonymat favorise le cyberharcèlement.
 - En communiquant avec quelqu'un qu'on ne connaît pas réellement ou qu'on ne voit pas, on parle plus ouvertement de soi. On confie plus rapidement ses secrets à cette personne.
 - Internet sert précisément à communiquer avec d'autres personnes, pourquoi donc y garderait-on l'anonymat ?
 - Dans l'anonymat, on ose aussi faire des choses positives que l'on n'oserait jamais dans la vie réelle.
 - En gardant l'anonymat sur Internet, vous courez moins de risques d'avoir des problèmes.
 - Ce n'est pas grave si des entreprises commerciales disposent de mes données.
 - Je préfère prendre une fausse identité que rester anonyme.
 - Je trouve lâche de rester anonyme.
 - J'ose plus facilement donner mon avis si je garde l'anonymat.
 - Quand on chatte avec quelqu'un qu'on ne voit pas, on apprend à connaître cette personne beaucoup mieux parce qu'on fait plus attention à son caractère qu'à son physique.





Matériel

- Affiches portant les inscriptions « D'accord », « Pas d'accord » et « Neutre » à accrocher dans les coins de la classe.
- Pour la variante : cartes vertes, rouges et blanches.



Pour l'enseignant

- **L'anonymat favorise le cyberharcèlement**
Exact. Une personne qui reste anonyme osera souvent aller plus loin, car elle pense généralement qu'elle ne peut pas se faire « attraper ».
- **En communiquant avec quelqu'un qu'on ne connaît pas réellement ou qu'on ne voit pas, on parle plus ouvertement de soi. On confie plus rapidement ses secrets à cette personne.**
On constate souvent que c'est effectivement le cas. Quand nous chattons, nous faisons apparemment plus vite confiance à l'autre que quand nous discutons en face à face.
- **Internet sert précisément à communiquer avec d'autres personnes, pourquoi donc y garderait-on l'anonymat ?**
Il est essentiel de préserver un bon équilibre entre la protection de sa vie privée et l'envie de communiquer de façon personnelle avec d'autres. Vous pouvez confier davantage d'informations aux personnes que vous connaissez réellement et auxquelles vous êtes certain(e) de pouvoir faire confiance, à vos amis. Faites surtout attention aux informations accessibles à de parfaits inconnus. Mieux vaut qu'ils en sachent le moins possible à votre sujet.
- **Dans l'anonymat, on ose aussi faire des choses positives que l'on n'oserait jamais dans la vie réelle.**
Flirter est parfois plus simple quand on ne doit pas regarder l'autre dans les yeux. Les jeunes qui éprouvent un peu plus de difficultés en société trouvent souvent qu'il est beaucoup plus facile de communiquer avec d'autres via Internet.
- **En restant anonyme sur Internet, vous courez moins de risques d'avoir des problèmes.**
L'anonymat élimine effectivement toute une série de risques liés à la protection de la vie privée (voir « informations contextuelles »).
- **Ce n'est pas grave si des entreprises commerciales disposent de mes données.**
Les données introduites sur des sites commerciaux et lors d'enquêtes aboutissent souvent dans une grande base de données. Une fois que vous vous trouvez dans cette base de données commerciales, les entreprises peuvent vous assaillir de messages publicitaires et indésirables (spams). Il n'est pas rare non plus que des entreprises vendent leur base de données à d'autres entreprises.
- **Je préfère prendre une fausse identité que rester anonyme.**
Attention, prudence avec les fausses identités ! Il est en effet interdit de se faire passer pour quelqu'un d'autre. Veillez plutôt à rendre vos données anonymes : utilisez seulement votre prénom ou un surnom, mentionnez uniquement la province dans laquelle vous vivez et non la localité, donnez votre orientation scolaire et pas le nom de votre école,...



- **Je trouve lâche de rester anonyme.**

Conserver l'anonymat pour se livrer à des agissements interdits – le cyberharcèlement par exemple – est effectivement lâche et inacceptable. En revanche, protéger sa vie privée n'a rien à voir avec de la lâcheté, il s'agit au contraire d'une preuve démontrant que vous gérez vos coordonnées en ayant conscience de leur importance.

- **J'ose plus facilement donner mon avis si je garde l'anonymat.**

Voir plus haut.

- **Quand on chatte avec quelqu'un qu'on ne voit pas, on apprend à connaître cette personne beaucoup mieux car on fait plus attention à son caractère qu'à son physique.**

C'est parfois certainement le cas, mais vous devez quand même faire attention à ce que vous racontez à quelqu'un que vous connaissez uniquement via un forum. L'autre peut en effet prétendre ce que bon lui semble sans que l'on puisse vérifier la véracité de ses affirmations. Il est donc impossible d'être sûr à 100 % qu'il ou elle dit la vérité.



Thème 2: les identités virtuelles

1. Bien connaître ses amis



Objectif

- Les élèves réfléchissent à la notion d'« image ».
- Les élèves apprennent qu'il est plus facile d'adopter une autre « image » sur Internet.



Méthode de travail

- Donnez deux fiches de travail à chaque élève.
- Les élèves doivent créer deux profils.
 - Sur la première fiche, ils créent leur profil réel. Demandez-leur d'écrire en majuscules pour que leur écriture soit la moins identifiable possible.
 - Ils créent ensuite leur profil « en ligne ». Pour ce faire, ils sont autorisés à inventer un personnage fictif. Pour « télécharger des photos », ils découpent des photos dans des magazines.
- Accrochez tous les profils au mur.
- Avec toute la classe, essayez de déterminer à qui appartient chaque profil.
 - Commencez par les « vrais profils ». Est-il facile de retrouver leur propriétaire ?
 - Discutez ensuite des « profils en ligne ».
 - Est-il aussi facile de deviner qui a créé chaque profil ?
 - Peut-on « mentir » plus facilement en ligne ?



Matériel

- Fiches de travail 1.1 et 1.2
- Des magazines, de la colle, des ciseaux





Fiche de travail 1.1

Mes hobbies:

.....
.....
.....
.....

Plus tard, je serai:

J'aime:

Je déteste:

Ma destination de vacances préférée:

.....

Ma musique préférée:

Mon livre préféré:

Mon plat préféré:

Mon cours préféré:.....





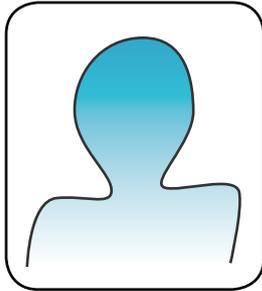
Fiche de travail 1.2

login:

password:

networksite

[Home](#) [Profils](#) [Photos](#) [Blogs](#)



Nom:

Date de naissance:

État civil:

Adresse:

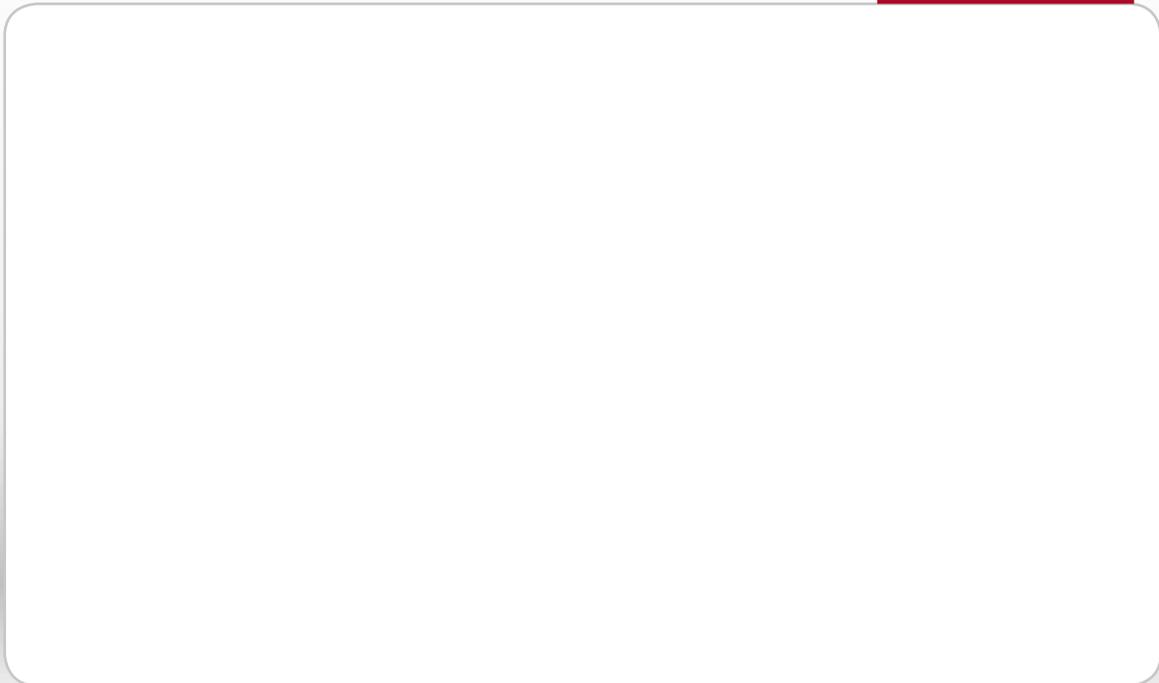
Musique préférée:

Émissions de télévision préférées:

Films préférés:

Je suis fan de:

[Mes photos](#)



2. Que dire et à qui ?



Objectif

- Les élèves réfléchissent aux informations qui relèvent de la vie privée.
- Les élèves établissent des distinctions au sein de leur cercle de connaissances.



Méthode de travail

- Travail à domicile : demandez aux élèves d'imprimer leur liste d'amis sur Netlog, Facebook ou autre site de réseau social. Ne leur expliquez pas encore le but de la démarche.
- Première partie :
 - Distribuez la fiche de travail n° 1. Demandez aux élèves de se décrire en cinq mots, à l'intention de destinataires différents :
 - Pour séduire une fille / un garçon
 - Pour les amis
 - Pour les parents
 - Pour les professeurs d'une nouvelle école
 - Pour un entretien d'embauche
 - Discussion :
 - Les descriptions concordent-elles ?
 - Font-ils une distinction en fonction des différents destinataires ? Pourquoi ?
- Deuxième partie :
 - Sur la fiche de travail n° 2, l'élève se représente au milieu de plusieurs cercles. Chaque cercle correspond à un groupe de gens qui jouent un rôle dans notre vie. Le cercle qui se trouve le plus au centre englobe les personnes qui nous connaissent très bien et qui peuvent tout savoir de nous. Plus les personnes se trouvent loin de nous, moins nous les connaissons bien. Les inconnus se trouvent dans le cercle le plus éloigné.
 - Demandez aux élèves de placer les amis de la liste tirée de leur profil dans les différents cercles.
 - Discussion avec les élèves :
 - Tous vos amis se trouvent-ils dans le même cercle ?
 - Tenez-vous compte de ces différences quand vous publiez des informations sur votre profil ?
 - Toutes les informations et photos accessibles sur votre profil peuvent-elles être consultées par tous les amis de votre liste ?



Matériel

- Fiches de travail





Fiche de travail 2.1

© Kurhan - fotolia.com



Je suis :

1.
2.
3.
4.
5.

© Kurhan - fotolia.com



Je suis :

1.
2.
3.
4.
5.

© Helenathewise - fotolia.com



Je suis :

1.
2.
3.
4.
5.



© Nikola Hristovski - fotolia.com



Je suis:

1.
2.
3.
4.
5.

© Kurhan - fotolia.com



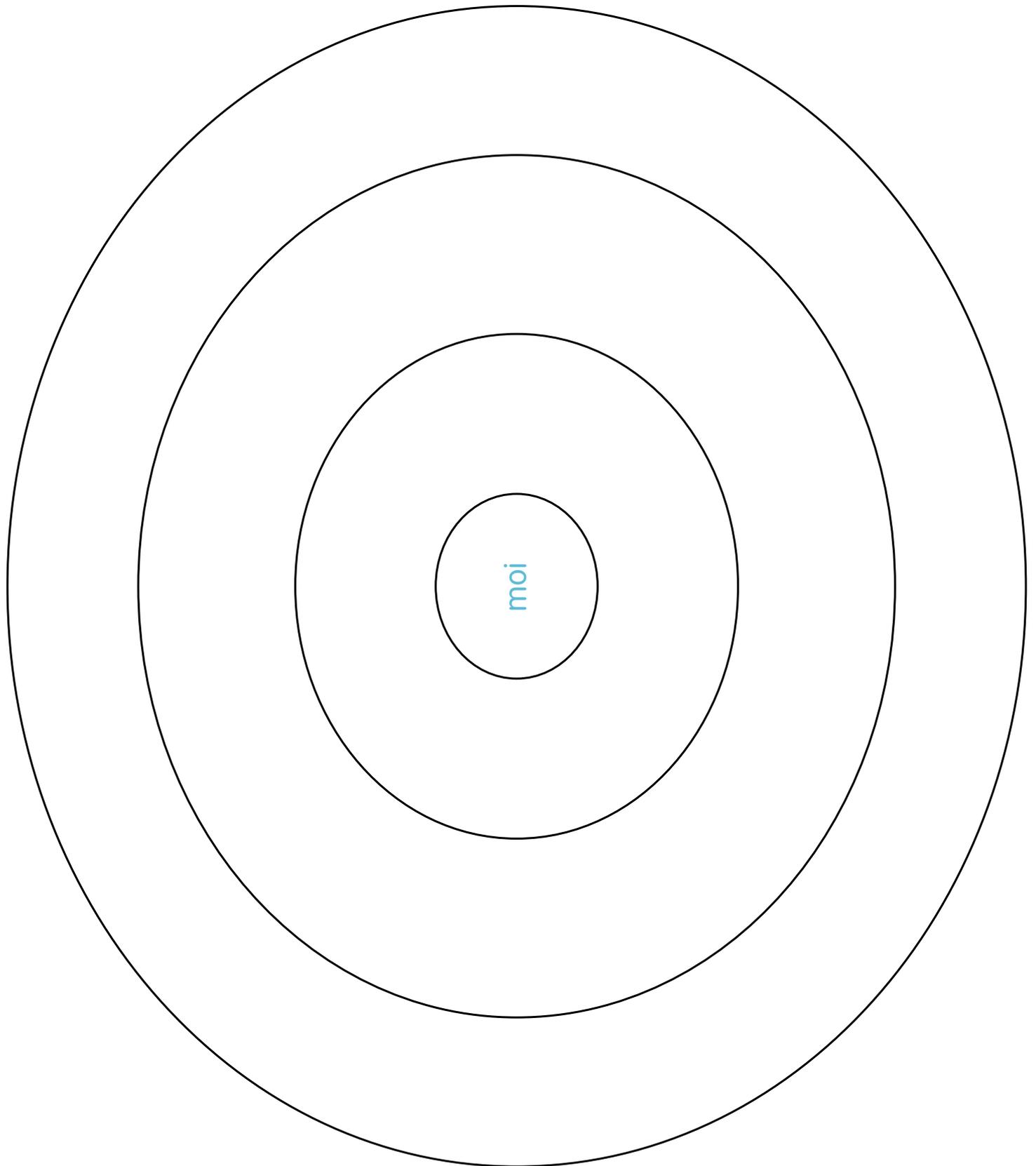
Je suis:

1.
2.
3.
4.
5.





Fiche de travail 2.2



3. Quelles photos peut-on mettre en ligne ?



Objectif

- Les élèves apprennent à jeter un regard critique sur les photos en ligne.
- Les élèves prennent conscience qu'il est facile de donner en ligne une image différente de la personne qu'on est réellement.
- Les élèves réalisent que des photos provocantes peuvent provoquer des réactions indésirables.



Méthode de travail

- Distribuez la fiche de travail. Posez les questions suivantes :
 - Quelles photos placeriez-vous en ligne ?
 - Quelles photos ne posteriez-vous certainement pas ? Pourquoi ?
 - Quelles sont les photos appropriées pour votre profil ?
 - Lesquelles ne le sont pas ? Pourquoi ?



Matériel

- Fiche de travail



Pour l'enseignant

La publication de photos d'autres personnes est soumise à ce que l'on appelle le « droit à l'image » (voir informations contextuelles). Il faut donc d'abord demander l'autorisation de la personne concernée avant de publier sa photo.





Fiche de travail



© Yuri Arcurs - fotolia.com



© Yuri Arcurs - fotolia.com



© Yuri Arcurs - fotolia.com



© Yuri Arcurs - fotolia.com



© T. Tulic - fotolia.com



© Monki Business - fotolia.com



© Ralf Kraft - fotolia.com



© Yuri Arcurs - fotolia.com



Thème 3: les dérapages ne sont pas exclus...

1. Risqué ou pas ?



Objectif

- Les élèves réalisent que communiquer des informations personnelles peut comporter des risques.
- Les élèves peuvent déterminer les comportements qui comportent le plus de risques.



Méthode de travail

- Divisez la classe en petits groupes de travail composé de trois ou quatre élèves.
- Chaque groupe reçoit la fiche de travail, où plusieurs situations liées à la protection de la vie privée sont décrites. Les élèves découpent les situations à risques et les classent en fonction du risque d'abus lié à chaque situation.
- Discutez conjointement des évaluations de chaque groupe. Ont-ils tous opté pour la même classification ? Où se situent les différences ? Pourquoi ? Lors de cet exercice, il faut accorder une grande attention aux arguments avancés par les élèves. Il n'y a pas de « bonne réponse » ici. Tout dépend du degré de gravité que les élèves attribuent à une situation donnée. Vous trouverez ici les risques potentiels liés aux différents comportements.



Matériel

- Fiche de travail



Pour l'enseignant

Julie - Il s'agit d'un exemple de cyberharcèlement. Le cyberharcèlement est aussi blessant que le harcèlement « classique » mais comporte une dimension supplémentaire, en raison de la spécificité d'Internet. Même si Julie a des remords et supprime le profil d'Internet, elle ne sait pas qui l'a vu entre-temps ni comment les photos ont pu être utilisées. Quelqu'un les a en effet peut-être sauvegardées dans le but d'en faire plus tard mauvais usage.

Ruben - Fixer rendez-vous à une personne rencontrée sur un forum comporte toujours un risque. On n'est jamais sûr à 100 % que la personne est bien celui ou celle qu'elle prétend. S'il vous arrive de donner un tel rendez-vous, vous devez donc choisir un lieu public, vous assurer que vous pourrez rentrer quand vous le voudrez et informer un tiers (vos parents, par ex.) de l'endroit où vous allez.





Hannah - Des photos provocantes peuvent comporter des risques si elles ne sont pas suffisamment protégées. Ces photos ne peuvent pas être accessibles à n'importe qui, car elles risquent d'attirer des personnes animées de mauvaises intentions.

Céline - Cette forme de « cybersexe » est normale en soi et fait partie du développement sexuel et relationnel des adolescents. Ils sont curieux de découvrir le corps de l'autre et de faire de nouvelles expériences. Céline doit cependant être consciente que les images peuvent être enregistrées (voir informations contextuelles). Elle ferait donc mieux d'en parler franchement avec son petit ami.

Maarten - Il est important de lire le disclaimer (clauses de confidentialité) du site Internet car il précise ce qu'il adviendra de vos données personnelles. Si vous êtes d'accord, vous pouvez introduire vos données.

Sarah - En principe, Sarah doit d'abord demander l'autorisation de ses sœurs et de sa famille avant de publier leur photo. Car comment peut-on protéger sa vie privée si d'autres dispersent vos données et vos photos à tout va ?

Ikram - Les blogs sont souvent publics et accessibles à tout un chacun. Un blog sert précisément à parler de soi et à partager des informations avec le reste du monde. Ce n'est pas problématique en soi, mais il est important de rendre certaines informations anonymes : mieux vaut éviter de publier sur votre blog vos coordonnées ou des éléments permettant de vous reconnaître/localiser.

Cédric – Est-ce une bonne chose que tout le monde puisse voir ces photos ? Peut-être tes parents ou tes professeurs vont-ils également les voir ? Et peut-être n'apprécieront-ils guère de voir leur fils ou leur fille ivre sur le Net ?

Lisa - C'est un exemple de « sexting ». Cette attitude fait écho à la curiosité somme toute normale que les adolescents éprouvent pour le corps de l'autre à la puberté (autrefois, on « jouait au docteur »). Si elle se déroule dans le cadre d'une relation et si vous avez entièrement confiance en votre partenaire, cela ne pose pas problème. Néanmoins, on constate souvent que ce genre de photo est facilement transféré à des tiers. Et même si elle n'est transmise qu'à une seule personne, il suffit que cette dernière en fasse un mauvais usage et vous voilà vu(e) !

Sacha – Les données introduites sur des sites commerciaux aboutissent souvent dans une grande base de données. Une fois que vous figurez dans cette base de données, les entreprises peuvent vous assaillir de messages publicitaires et indésirables (spams). En outre, les entreprises vendent souvent leur base de données à d'autres entreprises. Il est donc inadmissible de communiquer l'adresse e-mail d'autres personnes à leur insu. Comment pouvez-vous en effet protéger votre vie privée si d'autres dispersent vos données ?

Jana – Les adolescents testent volontiers les limites et aiment jouer avec leur identité et leur image. Ce comportement est normal en soi. Il faut cependant se montrer très prudent car le choix d'adresses e-mail provocantes peut inciter certaines personnes à envoyer des messages à connotation sexuelle.





Fiche de travail



Julie et Claire sont en guerre depuis plusieurs semaines. Julie décide de sortir les grands moyens et crée une page sur Facebook pour «Claire la grosse vache». Elle publie une horrible photo de Claire sur le profil et envoie des demandes d'ami à toutes ses connaissances.



Ruben a rencontré Simon il y a quelques semaines sur le chat. Ils sont d'ardents supporters du même club de foot et peuvent discuter de tout et de rien. Aujourd'hui, ils ont décidé de se rencontrer pour un petit match amical.



Hannah revient d'un séjour en République dominicaine. Le photographe de l'hôtel a pris une série de clichés d'elle, en bikini sur la plage. De retour chez elle, elle s'empresse de publier ces photos. Tout le monde doit voir combien elle est sublime!



Céline chatte souvent avec son petit ami. Pendant une de ces séances, il lui demande de lui faire un strip-tease. Céline trouve le jeu excitant et enlève tous ses vêtements un par un.



Maarten veut signer la pétition en ligne «Sauvons les abeilles» en communiquant ses nom, adresse et adresse e-mail.



Sarah en a marre que tout le monde lui demande si elle ressemble à ses sœurs. Elle publie donc les photos de la dernière fête de famille et basta!



Ikram a créé un blog sur lequel il partage sa vie avec le reste du monde. Il parle de son école, de son club de base-ball, de ses voyages, de sa rupture amoureuse,...



Cédric est mort de rire. Jana vient de publier sur Netlog les photos de leur dernière grosse soirée. Ils avaient quand même beaucoup trop bu...



Lisa envoie des photos d'elle toute nue à son petit ami.



Sacha est invité à participer au concours «Gagne un smartphone». Tout ce qu'il doit faire, c'est donner son adresse e-mail. Et mieux encore, s'il transmet les adresses de 5 amis, il augmente ses chances de gagner.



Jana choisit une nouvelle adresse e-mail hardcoregirl@hotmail.com.



2. Comment se protéger?



Objectif

- Les élèves mettent au point des stratégies pour gérer les situations problématiques.
- Les élèves s'interrogent sur les limites et le moment à partir duquel on dépasse ce qui est admissible.
- Les élèves établissent un lien entre la diffusion des données personnelles de quelqu'un sans lui demander son autorisation et le cyberharcèlement.



Méthode de travail

- Partagez la classe en quatre groupes. Chacun reçoit un témoignage (voir fiche de travail).
- Chaque groupe tente de répondre aux questions suivantes :
 - Qu'est-ce qui a mal tourné dans ce cas précis ?
 - Quel conseil donneriez-vous à la victime pour éviter de tels problèmes à l'avenir ?
- Désignez un porte-parole pour chaque groupe. Le porte-parole explique brièvement le cas de figure sur lequel le groupe a travaillé et présente les stratégies et solutions imaginées.
- Demandez aux autres élèves s'ils sont d'accord avec cette solution. La jugent-ils réaliste / réalisable ? Pourquoi (pas) ?



Matériel

- Fiche de travail





Fiche de travail

Témoignage de Jeanne

Ma meilleure amie Emma et moi avons 13 ans et rêvons de devenir mannequins. Il y a quelque temps, nous nous sommes amusées à prendre la pose. Avec un appareil numérique, on a pris une foule de photos de nous, en changeant chaque fois de tenue: robe d'été, manteau d'hiver, pantalon, jupe et, bien sûr, lingerie. J'ai même fait une photo où je n'ai plus que ma culotte. Don't worry, j'avais mis les mains devant mes seins, comme les vrais top-modèles. On s'est vraiment bien amusée et les photos étaient super-chouettes. J'ai publié les photos sur mon profil Facebook. Seuls mes amis peuvent le voir.

Soudain, j'ai reçu un mail avec ma photo «seins nus», accompagnée de la légende «fille chaude!». Le mail avait été envoyé d'une adresse anonyme, je n'avais aucune idée de qui pouvait être l'auteur. Mais ce n'est pas le pire. Le lendemain, j'ai eu le choc de ma vie. La même photo, avec la même légende, était accrochée dans le couloir de l'école! J'étais morte de honte! J'ai immédiatement enlevé la photo du mur, mais c'était trop tard, tout le monde l'a vue...

Qu'est-ce qui a mal tourné ?

.....

Est-ce la faute de Jeanne si ces photos ont circulé ?

.....

Comment résoudre cette situation ?

.....

Quels conseils donneriez-vous à Jeanne ?

.....





Témoignage de Nicolas

Je m'appelle Nicolas et j'ai 14 ans. Il y a un peu plus d'un an, j'ai fait la connaissance d'une fille de 15 ans sur un forum: Eva. C'était la première fois de ma vie que je me sentais parfaitement à l'aise avec une fille. Dans ma classe, il n'y a que des pétasses qui veulent se faire remarquer et qui s'intéressent uniquement aux garçons populaires. Ca fait vraiment du bien de rencontrer quelqu'un qui vous comprend et vous accepte comme vous êtes.

En chattant via MSN, j'ai commencé à mieux connaître Eva. On a échangé des photos et on se racontait nos secrets. Nous avons de plus en plus envie de nous rencontrer et nous avons donc décidé de nous retrouver sur la Grand-Place. J'étais hyper-impatient!

En fait, on aurait mieux fait de s'abstenir... Eva ne s'est finalement pas montrée si gentille et compréhensive. Au contraire. Elle était vraiment prétentieuse et ne parlait que d'elle. Tout à coup, mes histoires ne l'intéressaient plus. Et qu'est-ce qu'elle est moche! Je me suis donc défilé rapidement, en prétextant que mes parents ne m'avaient pas autorisé à m'absenter longtemps. Depuis, j'essaie de ne plus chatter avec elle, mais elle insiste. Elle veut absolument qu'on se refixe rendez-vous, elle veut continuer à me voir et elle m'a trouvé formidable parce que je sais si bien l'écouter! Elle continue à m'envoyer des mails, des SMS et à me téléphoner. Hier, elle est même venue frapper à ma porte!

Qu'est-ce qui a mal tourné ?

.....
.....
.....
.....

Nicolas aurait-il dû s'y prendre autrement ?

.....
.....
.....
.....





Témoignage de Tom

Seb et moi jouions souvent à Runescape ensemble, on était vraiment les meilleurs amis du monde. Un jour, Seb a même sauvé mon avatar. J'étais en plein milieu d'un combat vachement dur quand ma mère a crié que je devais venir manger sur-le-champ, sinon, elle débranchait mon PC. J'ai filé mon mot de passe à Seb et il a pu continuer à jouer avec mon avatar. Super-sympa!

Plus tard, on a pris un peu de distance. Runescape ne m'intéressait plus vraiment et je ne jouais donc plus aussi souvent. Seb ne trouvait pas ça drôle, il pensait que je le laissais tomber. La semaine dernière, j'ai été appelé chez le directeur de l'école. J'ai dû passer un véritable interrogatoire. Pourquoi avais-je envoyé un mail à toute la classe dans lequel je disais des choses blessantes et me moquais de tout le monde ? Je n'avais pas la moindre idée de ce dont il parlait, mais personne ne m'a cru. Mes parents aussi étaient furieux. En guise de punition, j'ai été privé d'ordinateur. Le plus étonnant, c'est que la classe a de nouveau reçu un mail. Et ça ne pouvait pas être moi, puisque je n'avais plus accès à l'ordinateur ! Cette fois heureusement, mes parents m'ont cru et ont pris ma défense. Mon père a déposé plainte à la police. Il n'a pas fallu longtemps avant qu'on ne découvre que Seb était derrière toute cette histoire. Et moi qui pensais qu'on était encore amis...

Qu'est-ce qui a mal tourné ?

.....

Qui a commis une erreur ?

.....

Comment éviter ce genre de situation ?

.....





Témoignage d'Eline

Quand je sortais avec Thomas, j'étais vraiment folle de lui. Nous chattions encore pendant des heures après l'école. C'était cool, et en plus, nous avons tous les deux reçu une webcam. Chatter et se voir en même temps, c'est formidable!

Un jour, Thomas m'a proposé un petit jeu. Chaque fois que l'un de nous ne pouvait pas répondre à une question, il devait enlever un vêtement. Je n'étais pas très partante, mais je n'allais quand même pas faire l'enfant. «OK, pose la première question!», ai-je lancé bravement. Mais Thomas était vraiment beaucoup trop fort. Il savait tout! Moi pas, donc, j'ai dû tout enlever. Après un petit temps, j'étais toute nue devant la caméra. Mais bon, c'était un jeu et Thomas était mon amoureux, donc, il n'y avait rien de mal.

Quelques semaines plus tard, j'ai rencontré un autre garçon. Je n'étais finalement plus si amoureuse de Thomas et j'ai donc rompu. Quelques jours plus tard, j'ai commencé à recevoir des SMS d'hommes que je ne connaissais pas et qui me demandaient si je voulais coucher avec eux. Je ne savais pas du tout ce qui se passait! Ma mère a mené l'enquête et a découvert que mon numéro de téléphone se trouvait sur un site d'escort-girls! Et il y avait aussi des photos de moi, toute nue devant la webcam...

Qu'est-ce qui a mal tourné ici? Qui a commis une erreur?

.....
.....
.....
.....

Comment résoudre la situation?

.....
.....
.....
.....

Quels conseils donneriez-vous à Eline?

.....
.....
.....
.....



3. Connaître l'autre, c'est aussi pouvoir le blesser



Objectif

- Les élèves saisissent le lien entre informations personnelles et cyberharcèlement.
- Les élèves comprennent la différence entre harcèlement et taquinerie.
- Les élèves réalisent que le cyberharcèlement est un acte grave.



Méthode de travail

- Jeu de rôles
 - ❖ Attribuez un point de vue à trois coins de la classe: d'accord, pas d'accord, neutre. Dans chaque coin, accrochez une pancarte avec l'avis correspondant.
 - ❖ Lisez l'affirmation à voix haute. Ne donnez pas d'explications supplémentaires.
 - ❖ Les élèves choisissent de se placer dans tel ou tel coin selon qu'ils adhèrent ou non à l'affirmation.
 - ❖ Quand tous ont trouvé leur place, demandez-leur pourquoi ils ont choisi ce coin de la classe. Les élèves qui veulent changer de place sur la base des arguments échangés peuvent le faire.
- Mieux vaut appliquer cette méthode dans un local offrant une liberté de mouvement suffisante. Si c'est impossible, vous pouvez choisir la variante plus « tranquille » en distribuant une carte rouge, verte et blanche à chaque élève. Après avoir entendu l'affirmation, les élèves qui sont d'accord brandissent la carte verte. La carte rouge indique leur désaccord et la blanche, leur neutralité à ce sujet.
- Affirmations :
 - ❖ Publier une photo de quelqu'un en l'affublant d'oreilles de cochon, c'est juste amusant, il n'y a pas de quoi en faire un drame.
 - ❖ Envoyer une photo de ma copine toute nue à mon meilleur ami, ce n'est pas un problème.
 - ❖ Je ne vois pas l'utilité de demander l'autorisation de mes amis avant de publier des photos d'eux.
 - ❖ Les filles qui publient des photos érotiques d'elles-mêmes cherchent les problèmes.
 - ❖ Je ne donne jamais l'adresse ni le numéro de téléphone de mes amis à quelqu'un d'autre.
 - ❖ Envoyer aux autres élèves de la classe une vidéo de la professeur de français en train de piquer une crise n'est pas un exemple de cyberharcèlement.
 - ❖ L'envoi de mails anonymes devrait être interdit.
 - ❖ Publier des remarques blessantes sur le mur de quelqu'un est beaucoup moins grave que harceler quelqu'un dans la cour de récré.
 - ❖ Je ne vois aucun problème au fait d'enregistrer des petites vidéos de mon interlocuteur via la webcam sans son autorisation.



Matériel

- Affiches portant les inscriptions « D'accord », « Pas d'accord » et « Neutre » à accrocher dans les coins de la classe.
- Pour la variante : cartes vertes, rouges et blanches.





Pour l'enseignant

Publier une photo de quelqu'un en l'affublant d'oreilles de cochon, c'est juste amusant, il n'y a pas de quoi en faire un drame. Même si ce n'est qu'une blague à vos yeux, cette photo peut être assez blessante si tout le monde se moque de l'intéressé(e). Vous trouvez peut-être que c'est drôle, mais avant de publier quelque chose, mettez-vous à la place de celui/celle qui se trouve sur la photo et demandez-vous ce qu'il/elle en penserait.

Envoyer une photo de ma copine toute nue à mon meilleur ami, ce n'est pas un problème. Cette attitude fait écho à la curiosité somme toute normale que les adolescents éprouvent pour le corps de l'autre à la puberté (autrefois, on « jouait au docteur »). Si elle se déroule dans le cadre d'une relation et si vous avez entièrement confiance en votre partenaire, cela ne pose pas problème. Néanmoins, on constate souvent que ce genre de photo est facilement transféré à des tiers. Et même si elle n'est transmise qu'à une seule personne, il suffit que cette dernière en fasse un mauvais usage et vous voilà vu(e)!

Je ne vois pas l'utilité de demander l'autorisation de mes amis avant de publier des photos d'eux. En vertu de la loi, tout le monde possède un « droit à l'image » qui impose de demander l'autorisation d'une personne avant de publier une photo la représentant. Ce n'est bien sûr pas évident. Mais cela signifie aussi que si quelqu'un n'apprécie pas la photo que vous avez publiée, vous devez aussi la supprimer immédiatement. Car comment peut-on protéger sa vie privée si d'autres dispersent vos données ou photos à tout va ?

Les filles qui publient des photos érotiques d'elles-mêmes cherchent les problèmes. Ce n'est pas une bonne idée de publier des photos érotiques de soi. Cette attitude augmente le risque d'abus. Mais ce n'est jamais votre faute si quelqu'un vous harcèle ou vous contraint à agir contre votre volonté.

Je ne donne jamais l'adresse ni le numéro de téléphone de mes amis à quelqu'un d'autre. Demandez surtout aux élèves s'ils ne le font RÉELLEMENT jamais. Ne donnent-ils jamais le numéro de GSM d'un(e) ami(e) à quelqu'un qui le demande ? Il ne doit pas nécessairement s'agir de parfaits inconnus.

Envoyer aux autres élèves de la classe une vidéo de la professeur de français en train de piquer une crise n'est pas un exemple de cyberharcèlement. Les enseignants peuvent aussi être victimes de cyberharcèlement, plus souvent même que de harcèlement « classique ». Envoyer une vidéo dans le but de se moquer de quelqu'un constitue bel et bien du cyberharcèlement. Peu importe qu'il s'agisse d'un enseignant.

L'envoi de mails anonymes devrait être interdit. L'anonymat a des inconvénients, dont le cyberharcèlement, mais aussi des avantages. Une adresse anonyme peut parfois être utile pour protéger sa vie privée.

Publier des remarques blessantes sur le mur de quelqu'un est beaucoup moins grave que harceler quelqu'un dans la cour de récré. Les victimes de cyberharcèlement estiment que les remarques blessantes faites en ligne sont encore pires. En raison du caractère public d'Internet, elles sont en effet visibles par un plus grand nombre de gens. Mais le harcèlement est toujours grave, qu'il se déroule ou non en ligne.

Je ne vois aucun problème au fait d'enregistrer des petites vidéos de mon interlocuteur via la webcam sans son autorisation. Vous ne pouvez jamais filmer quelqu'un sans son autorisation et certainement pas envoyer ces images à d'autres personnes ou les publier en ligne.



3. EXERCICE RÉCAPITULATIF | Réfléchis avant de publier



Objectif

- Les élèves distinguent les risques potentiels liés à la vie privée.
- Les élèves mettent au point des stratégies pour gérer les situations problématiques.



Méthode de travail

- Cet exercice se présente comme un brainstorming.
- Reprenez le schéma de la fiche de travail au tableau. Distribuez aussi une fiche de travail à chaque élève.
- Demandez aux élèves quelles sont les technologies en ligne susceptibles de comporter un risque en matière de protection de la vie privée. Notez les réponses des élèves dans la colonne 1 du tableau.
- Formez quatre groupes d'élèves, en attribuant une activité à chacun :
 - Utiliser l'e-mail / le GSM
 - Chatter et utiliser la webcam
 - Créer des profils sur des sites de réseaux sociaux

Les quatre groupes formulent des conseils pour éviter les problèmes de non-respect de la vie privée en rapport avec le thème examiné.

- Un élève par groupe est désigné pour compléter la grille.
- Discutez avec toute la classe des travaux de groupe et complétez la grille au tableau.
- Les élèves prennent note au fur et à mesure que la grille est complétée.



Matériel

- Fiche de travail
- Tableau de classe





Quel usage fais-je d'Internet et des autres TIC ?	Comment éviter les problèmes de non-respect de la vie privée ?
E-mail	<p>Je choisis une adresse e-mail neutre, qui ne dévoile pas mon nom, mon sexe ni mon âge.</p> <p>Je ne donne pas mon adresse e-mail à n'importe qui.</p> <p>Je suis prudent(e) quand on me demande de donner mon adresse e-mail pour des enquêtes et démarches assimilées.</p> <p>Je ne donne jamais le mot de passe de mon adresse e-mail</p>
Chatter et utiliser la webcam	<p>Je ne crois pas aveuglément tout ce que mon partenaire de chat me raconte, à plus forte raison si je ne le connais pas dans la vie réelle. Sur un chat, tout le monde peut en effet raconter tout ce que bon lui semble, sans que l'autre puisse en contrôler la véracité.</p> <p>Quelqu'un dont a fait la connaissance 10 minutes plus tôt n'est pas encore un ami, je ne vais donc pas lui révéler mes secrets ni des informations personnelles.</p> <p>Si je conviens d'un rendez-vous avec une personne rencontrée sur Internet, j'en informe un adulte en qui j'ai confiance, je lui donne rendez-vous dans un lieu public et je ne m'y rends pas seul(e).</p> <p>Je ne branche jamais la webcam si une personne inconnue me le demande.</p> <p>Je ne fais jamais devant la webcam ce que je ne ferais pas devant un grand public. Qui sait, l'autre est peut-être en train d'enregistrer les images!</p>
Créer un profil (Netlog, Facebook,...)	<p>Je paramètre mon profil de façon à ce que seuls mes amis puissent le voir.</p> <p>Je ne donne jamais d'informations trop personnelles sur mon profil. Tout le monde peut en effet les voir. Les bons amis qui veulent ces informations peuvent toujours me les demander.</p> <p>Je ne publie pas de photos trop provocantes sur mon profil. Cela risque de donner des idées à des personnes animées de mauvaises intentions.</p> <p>Je n'oublie pas de demander l'autorisation de la personne dont je veux publier la photo sur mon profil.</p> <p>Je ne crée pas de profils haineux à propos d'autres personnes et je n'accepte pas de devenir « ami » de tels profils.</p>
GSM	<p>Je ne donne pas mon numéro de GSM à n'importe qui.</p> <p>Je fais très attention en ce qui concerne l'envoi par SMS de photos de nus ou très sexy.</p>





Fiche de travail

Quel usage fais-je d'Internet et des autres TIC ?	Comment éviter les problèmes de non-respect de la vie privée ?



